

Journalier

EN 1276  
EN 13697  
EN 1650

CONTACT  
ALIMENTAIRE



# Cleanisan

Détartre, désinfecte et désodorise en une seule opération les sanitaires : cuvettes de WC, lavabos, baignoires, carrelages surfaces et robinetteries inox ou chrome. Laisse une agréable odeur florale. Il élimine les voiles de tartre et les résidus de savon. Bactéricide selon EN 1276 (5 min à 20 °C, conditions de saleté à 0,5%) et EN 13697 (5 min à 20 °C, conditions de saleté à 3,5%). Levuricide selon EN 1650 (15 min à 20 °C, conditions de saleté à 1,5% sur candida albicans).



## DONNÉES TECHNIQUES

Aspect : liquide limpide rouge

pH : < 1,5

Densité : 1,04 - 1,06

### MODE D'EMPLOI

**Remise en état :**  
pur ou dilué à 30 % .  
Appliquer le produit, laisser agir 5 minutes, brosser éventuellement puis rincer à l'eau claire.

**Entretien journalier :**  
diluer de 0.5 à 2% pour les sols, de 5 à 10 % pour les surfaces et robinetteries.

**Désinfection :** se référer aux normes ci-dessus pour la dilution selon l'action désinfectante souhaitée. Appliquer le produit sur la surface à nettoyer. Laisser agir 5 à 15 minutes selon l'action désinfectante. Essuyer avec une éponge humide ou une chiffonnette.

### PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.  
Ne pas utiliser avec des produits oxydants (eau de Javel par exemple) ou alcalins.  
Ne pas mettre en contact avec des métaux cuivreux.  
Ne pas utiliser sur des revêtements sensibles à l'eau et aux acides (marbres, pierre marbrières, bois liège, ...).  
L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.  
Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.  
Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.  
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

### LÉGISLATION

**Sécurité selon FDS :**  
Corrosif.  
La classification corrosive est fondée sur une valeur extrême de pH.  
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

### Produit biocide : TP 2

Substances actives biocides :  
- Propane-2-ol, CAS : 67-63-0, 6.00 g/Kg  
- Chlorure de didecyl dimethyl ammonium, CAS : 7173-51-5, 15.00 g/Kg.

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05 56 16 40 08 pour le personnel médical et sur le site internet [www.performance-hygiene.fr](http://www.performance-hygiene.fr)

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)  
Uniquement pour usage professionnel.

### EMBALLAGE

carton de 4 bidons de 5 L.  
carton de 12 flacons de 1 L doseur.

sanitaires